



Séjour d'AUTOMNE 2026 à YENNE (73)

Du 31 août 2026 à partir de 18h
au 05 septembre 2026 après le petit-déjeuner

Clos des Capucins - 80 chemin de la Curiaz - 73170 YENNE – SAVOIE

- Inscriptions avant le 31 juillet 2026 auprès de la responsable du séjour
Attention : places limitées à 45 personnes.
25 € seront retenus en cas de désistement avant le 15 août.
Si des annulations devaient survenir plus tard, aucun remboursement ne serait possible.
- Lors du prochain envoi, nous vous communiquerons des informations sur le lieu et son accès, l'organisation du séjour, la composition des équipes, le répertoire, la liste des participants...

Renseignements auprès de

Claire JOYEUX 06 21 04 01 87 claire.joyeux63@gmail.com

Tarifs

Danseuse (danseur) : 460,00 € Commensal(e) : 435,00 €

Chambre individuelle : 560 €

Chambres individuelles possibles en nombre limité, et prioritairement attribuées pour raisons médicales

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

<https://chasse-croise.fr/index.php/agenda/sejours/3-sejour-dautomne>

il faut être connecté en tant qu'adhérent pour que le bouton « S'inscrire » soit actif.

Règlement

→ de préférence par virement, afin de faciliter notre gestion à :

CHASSE CROISE IBAN : FR 76 1660 7003 6718 2217 2759 838 CCBPFRPPPPG

N'oubliez pas de renseigner votre virement : [mon nom]-AUTOMNE 2026

→ ou par chèque à l'ordre du Chassé-Croisé et à adresser à

Sylvette Gentilhomme 407 chemin des silènes 30900 Nîmes

Indiquer au dos les références de votre versement [mon nom]-AUTOMNE 2026

Si je ne suis pas encore adhérent(e) à l'association Chassé-Croisé pour l'année 2026,

Je m'inscris sur <https://chasse-croise.fr/index.php/cb-registrations>
et je règle ma cotisation de 12 €

- OU
- par virement en précisant [mon nom]-ADHESION 2026 (voir IBAN ci-dessus)
 - par chèque séparé de 12 € à l'ordre du Chassé-Croisé
à Sylvette Gentilhomme 407 chemin des silènes 30900 Nîmes
En indiquant au dos les références de votre versement : [mon nom]-ADHESION 2026